

**Pôle Funéraire Public – METROPOLE DE LYON**

Siège social : 181 avenue Berthelot – 69007 Lyon  
Société anonyme au capital de 2 048 000 euros

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023



RSM Rhône-Alpes

2 bis, rue Tête d'Or

69006 LYON

T : +33 (0) 4 72 69 19 19

www.rsmfrance.fr

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le 07/10/2024

ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-DE



## **Pôle Funéraire Public – METROPOLE DE LYON**

Siège social : 181 avenue Berthelot – 69007 Lyon

Société anonyme au capital de 2 048 000 euros

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société Pôle Funéraire Public – METROPOLE DE LYON,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Pôle Funéraire Public – METROPOLE DE LYON relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Autres informations » du paragraphe "Faits caractéristiques" de l'annexe des comptes annuels concernant l'octroi par le PFIAL au POLE FUNERAIRE PUBLIC d'une subvention d'investissement pour 1.9 M€.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Provisions pour risques et charges

Comme mentionné dans l'annexe, la société publique locale constitue des provisions pour risques et charges.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

## Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 13 mai 2024

Le commissaire aux comptes

**RSM Rhône-Alpes**

Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de  
Lyon-Riom



**Evelyne CHANSAVANG**

## Bilan (Actif - Passif)

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>ACTIF</b>				
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	7 825	7 825		
Fonds commercial (1)	42 000		42 000	42 000
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	150 439	101 474	48 965	68 767
Autres immobilisations corporelles	9 373 259	3 789 018	5 584 241	5 423 438
Immob. en cours / Avances & acomptes	89 850		89 850	99 351
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 350		17 350	17 350
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>9 680 723</b>	<b>3 898 316</b>	<b>5 782 406</b>	<b>5 650 907</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	177 507	18 186	159 321	154 850
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	1 316 351	32 895	1 283 456	1 020 881
Fournisseurs débiteurs	10 703		10 703	12 623
Personnel	89		89	1 052
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	36 093		36 093	24 263
Autres créances	11 248		11 248	7 227
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	79 697		79 697	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 234 909		1 234 909	1 464 224
Charges constatées d'avance	6 918		6 918	14 164
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 873 516</b>	<b>51 081</b>	<b>2 822 435</b>	<b>2 699 285</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>12 554 239</b>	<b>3 949 398</b>	<b>8 604 841</b>	<b>8 350 192</b>
(1) Dont droit au bail	42 000		42 000	
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)	46 553		46 553	



## Bilan (Actif - Passif)

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	2 048 000	2 048 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	7 171	7 171
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-451 177	-551 344
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>393 930</b>	<b>100 166</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 997 924</b>	<b>1 603 994</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	3 963 325	4 156 383
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>3 963 325</b>	<b>4 156 383</b>
Provisions pour risques	191 610	277 617
Provisions pour charges	682 211	354 198
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>873 821</b>	<b>631 815</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)	605 751	698 031
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	453 094	399 962
Dettes fiscales et sociales	495 824	547 796
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 249
Autres dettes	215 102	230 746
Produits constatés d'avance (1)		79 217
<b>DETTES (1)</b>	<b>1 769 771</b>	<b>1 958 000</b>
Ecarts de conversion - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>8 604 841</b>	<b>8 350 192</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	511 229	696 922
(1) Dont à moins d'un an (a)	1258 542	1261 078
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	150	314
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Sauf avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



## Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
<b>PRODUITS</b>		
Ventes de marchandises	1 535 696	1 349 558
Production vendue	5 084 083	4 832 990
Subventions d'exploitation	6 000	2 000
Autres produits	187 588	115 207
<b>Total</b>	<b>6 813 367</b>	<b>6 299 755</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>		
Achats de marchandises	338 311	381 582
Variation de stock (m/ses)	639	-77 135
Achats de m.p & aut.approv.	44 805	79 937
Autres achats & charges externes	2 133 383	2 024 087
<b>Total</b>	<b>2 517 137</b>	<b>2 408 472</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>4 296 230</b>	<b>3 891 283</b>
<b>CHARGES</b>		
Impôts, taxes et vers. assim.	70 629	60 462
Salaires et Traitements	2 113 434	2 011 710
Charges sociales	921 935	905 797
Amortissements et provisions	274 348	272 453
Autres charges	267 831	208 927
<b>Total</b>	<b>3 648 177</b>	<b>3 459 349</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>648 053</b>	<b>431 935</b>
Produits financiers	13 601	
Charges financières	7 574	8 550
<b>Résultat financier</b>	<b>6 027</b>	<b>-8 550</b>
Opérations en commun	-328 013	-354 198
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>326 067</b>	<b>69 187</b>
Produits exceptionnels	89 634	141 897
Charges exceptionnelles	21 771	110 917
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>67 863</b>	<b>30 980</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>393 930</b>	<b>100 166</b>



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA POLE FUNERAIRE PUBLIC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 8 604 841 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 393 930 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L 123-28), du règlement de l'ANC N° 2016-07, homologué par arrêté du 26/12/2016, relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les intérêts sur emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 2 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 3 à 8 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 30 ans
- \* Matériel de transport : 3 à 6 ans
- \* Matériel de bureau : 3 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans à 5 ans
- \* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



## Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Stocks

---

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

---

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Engagement de retraite

---

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,3 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2021

Convention Collective : Pompes Funèbres

La société n'a pas constaté de provision ni souscrit d'assurance garantissant ce passif latent.



## **Faits caractéristiques**

### **CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

Le syndicat des Pompes Funèbres Intercommunales de la Ville de Lyon (le délégant) ainsi que diverses communes ont constitués, en octobre 2016, une société publique locale "POLE FUNERAIRE PUBLIC - METROPOLE DE LYON" (le délégataire), ayant pour objet la gestion du service extérieur des Pompes Funèbres.

Jusqu'en octobre 2016 et depuis 2006, ce service était géré par une Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

En application des dispositions de l'article L.1531-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Syndicat a décidé de confier à la SPL "POLE FUNERAIRE PUBLIC - METROPOLE DE LYON", dont il est le principal actionnaire :

1. La gestion du service extérieur des Pompes Funèbres
2. La gestion du Crématorium de Lyon sis au cimetière de la Guillotière à Lyon,
3. La gestion du centre funéraire de Lyon et du centre funéraire de Villeurbanne,
4. La prestation de reprises de concessions échues ou abandonnées.

et ce pour une durée de 5 ans.

En contrepartie, le délégataire reverse au délégant une redevance annuelle composée d'une part fixe et d'une part variable déterminée en fonction des performances économiques de la structure chaque fin d'année.

Outre Lyon et Villeurbanne au travers du PFIAL, le POLE FUNERAIRE PUBLIC bénéficie également de DSP (Délégation de service public) de la part des communes suivantes :

Bron,  
Corbas,  
Rillieux,  
Tassin,  
Oullins.

En décembre 2021, un avenant au contrat de délégation de service publique avait été établi et prolongait le contrat pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 31/12/2023.

En Novembre 2023, cette convention a fait l'objet d'une nouvelle prorogation pour une durée de 8 années. De ce fait, sauf résiliation anticipée, la nouvelle échéance est prévue au 31/12/2031.

### **TRAITEMENT DES IMMOBILISATIONS EN CONCESSION**

Les immobilisations mises en concession font l'objet d'une provision pour renouvellement comptabilisée au passif du bilan.

En contrepartie, une dotation est comptabilisée au niveau du résultat courant (opération mise en commun).

Sur l'exercice 2022, cette dotation représentait 354 K€.

Au cours de l'exercice 2023, la dotation s'élève à 328 K€

### **AUTRES INFORMATIONS**

Le 26 Juin 2023, le PFIAL a accordé une subvention d'investissement globale de 1,9 millions d'euros destinée au financement des travaux de rénovation du crématorium de Lyon et de la construction du four à reliquaires.



## **Faits caractéristiques**

La répartition de l'enveloppe de la subvention entre les deux projets n'est pas définitivement arrêtée au 31 décembre 2023 et sera affectée en fonction du coût définitif des investissements. Dans ce contexte, la subvention n'a pas été traduite dans les comptes de l'exercice 2023. L'engagement reçu du PFIAL est mentionné dans les engagements hors bilan dans la rubrique "Autres engagements reçus".



## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles	49 825			49 825
Immobilisations corporelles	9 032 431	883 803	302 686	9 613 548
Immobilisations financières	17 350			17 350
<b>Total</b>	<b>9 099 606</b>	<b>883 803</b>	<b>302 686</b>	<b>9 680 723</b>
<b>Amortissements &amp; provisions :</b>				
Immobilisations incorporelles	7 825			7 825
Immobilisations corporelles	3 440 874	449 649	31	3 890 491
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>3 448 699</b>	<b>449 649</b>	<b>31</b>	<b>3 898 316</b>
<b>ACTIF NET</b>				<b>5 782 406</b>

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	42 000			42 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 825			7 825
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>49 825</b>			<b>49 825</b>
- Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage industriels	146 601	3 838		150 439
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 508 896	514 938		2 023 834
- Matériel de transport	69 845	61 816	448	131 212
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	137 684	10 474		148 159
- Immobilisations en concessions	7 070 054			7 070 054
- Immobilisations corporelles en cours	99 351	292 737	302 238	89 850
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>9 032 431</b>	<b>883 803</b>	<b>302 686</b>	<b>9 613 548</b>
- Participations évaluées par mise en				
- Prêts et autres immobilisations financières	17 350			17 350
<b>Immobilisations financières</b>	<b>17 350</b>			<b>17 350</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>9 099 606</b>	<b>883 803</b>	<b>302 686</b>	<b>9 680 723</b>



## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		883 803		883 803
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>883 803</b>		<b>883 803</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste		302 238		302 238
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		448		448
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>302 686</b>		<b>302 686</b>

### Immobilisations corporelles

Conformément aux articles L.2223.19 et L.2223.40 du Code Général des collectivités territoriales, le POLE FUNERAIRE PUBLIC DE LA METROPOLE DE LYON, délégataire du service public du service extérieur des Pompes Funèbres s'est vu mettre à sa disposition un certain nombre de locaux d'exploitation utiles à son activité, à savoir :

1. Le centre funéraire de Lyon avenue Berthelot et dépendances dont la chambre funéraire,
2. Le centre funéraire de Villeurbanne rue du Cimetière,
3. Le crématorium de Lyon, rue Pierre Delore,
4. Des locaux techniques

Le tout pour un montant total évalué dans le contrat de DELEGATION DE SERVICE PUBLIC de 7 514 092 €

Par ailleurs, il lui a été également mis à disposition divers mobiliers pour un montant de 202 529 €.

L'ensemble de ces immobilisations ont été portés à l'actif du bilan par la contrepartie au passif dans la rubrique AUTRES FONDS PROPRES.

Les ajustements sont les suivants :

Valeur brute des immobilisations : 7 070 K€ (7 070 K€ au 31/12/2022)

Valeur nette des immobilisations : 3 963K€ ( 4 156 K€ au 31/12/2022)

Valeur des amortissements cumulés :3 107 K€ (2 954 K€ au 31/12/2022)

La dotation aux amortissements a fait l'objet d'une reprise, sans passer par le compte de résultat pour un montant de 193 057.73 euros au 31/12/2023.



## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 825			7 825
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>7 825</b>			<b>7 825</b>
- Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage industriels	77 834	23 640		101 474
- Installations générales, agencements aménagements divers	289 780	208 528		498 309
- Matériel de transport	60 833	8 072	31	68 874
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	98 756	16 350		115 106
- Immobilisations en concession	2 913 672	193 058		3 106 729
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 440 874</b>	<b>449 649</b>	<b>31</b>	<b>3 890 491</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 448 699</b>	<b>449 649</b>	<b>31</b>	<b>3 898 316</b>



## Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
<b>Ventilation des dotations</b>			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		449 649	449 649
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
<b>Dotations de l'exercice</b>		<b>449 649</b>	<b>449 649</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		31	31
Eléments mis hors service			
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>31</b>	<b>31</b>



## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 398 753 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 350		17 350
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 316 351	1 269 798	46 553
Autres	58 133	58 133	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 918	6 918	
<b>Total</b>	<b>1 398 753</b>	<b>1 334 850</b>	<b>63 903</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	42 828
Rabais, remises, ristournes à obtenir	660
Produits à recevoir	11 248
<b>Total</b>	<b>54 736</b>



## Notes sur le bilan

### Capitaux Propres

#### Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 2 048 000,00 euros décomposé en 51 200 titres d'une valeur nominale de 40,00 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Titres composant le capital social au début de l'exe	51 200			51 200
<b>TOTAL</b>	<b>51 200</b>			<b>51 200</b>

Décision de l'assemblée générale du 13/06/2023.

#### Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-551 344
Résultat de l'exercice précédent	100 166
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>-451 177</b>
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-451 177
<b>Total des affectations</b>	<b>-451 177</b>



## Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	2 048 000				2 048 000
Réserve légale	7 171				7 171
Report à Nouveau	-551 344	-451 177	-451 177	-551 344	-451 177
Résultat de l'exercice	100 166	-100 166	393 930	100 166	393 930
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>1 603 994</b>	<b>-551 344</b>	<b>-57 248</b>	<b>-451 177</b>	<b>1 997 924</b>



## Notes sur le bilan

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	187 000		83 000		104 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations	354 198	328 013			682 211
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	90 617		3 007		87 610
<b>Total</b>	<b>631 815</b>	<b>328 013</b>	<b>86 007</b>		<b>873 821</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation			83 000		
Financières					
Exceptionnelles			3 007		



## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	150	150		
- à plus de 1 an à l'origine	605 601	94 372	372 809	138 420
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	453 094	453 094		
Dettes fiscales et sociales	495 824	495 824		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	215 102	215 102		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>1 769 771</b>	<b>1 258 542</b>	<b>372 809</b>	<b>138 420</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	92 020			
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	247 773
Intérêts Courus sur Emprunts	699
Intérêts courus à payer	150
Dettes prov. congés payés et RTT	151 787
Autres charges à payer (personnel)	45 771
Dettes provisionnées CET	17 759
Charges sur congés à payer	59 211
Organismes - Autres charges à payer	15 597
Charges sociales sur CET	7 442
Etat - Autres charges à payer	12 358
R.r.r. à accorder et avoirs établ.	4 734
<b>Total</b>	<b>563 281</b>



## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

---

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	6 918		
<b>Total</b>	<b>6 918</b>		



## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2023
Ventes de marchandises	1 535 696
Prestations de services	5 047 623
Autres produits	36 460
<b>TOTAL</b>	<b>6 619 779</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

##### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 13 449 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

##### Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	8 331	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	418	
Autres charges	10 022	
Produits des cessions d'éléments d'actif		29 000
Autres produits		57 627
Reglement Litige	3 000	
Provision pour risque		3 007
<b>TOTAL</b>	<b>21 771</b>	<b>89 634</b>



## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 56 personnes dont 1 apprenti et 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens	17	
Employés	25	
Ouvriers	6	
<b>Total</b>	<b>56</b>	

#### NOTES SUR L'EFFECTIF

Outre le personnel employé directement par le POLE FUNERAIRE pour l'exercice de son activité, environ 7 personnes statutairement fonctionnaire sont mises à disposition et refacturées mois par mois par leur tutelle.

### Engagements financiers

#### Engagements donnés



## Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	27 823
Engagements de crédit-bail immobilier	
Locations de véhicules	27 365
Location ERP	21 913
Locations matériels	3 875
Autres engagements donnés	53 153
<b>Total</b>	<b>80 976</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



## Autres informations

### Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Suvention d'investissement PFIAL	1 900 000
Autres engagements reçus	1 900 000
<b>Total</b>	<b>1 900 000</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

### Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
<b>Valeur d'origine</b>			52 900	30 417	83 317
Cumul exercices antérieurs			22 405	15 209	37 613
Dotations de l'exercice			10 580	6 083	16 663
<b>Amortissements</b>			32 985	21 292	54 277
Cumul exercices antérieurs			32 238	16 650	48 888
Exercice			8 205	6 660	14 865
<b>Redevances payées</b>			40 443	23 310	63 753
A un an au plus			8 728	6 660	15 388
A plus d'un an et cinq ans au plus			8 268	3 330	11 598
A plus de cinq ans					
<b>Redevances restant à payer</b>			16 996	9 990	26 986
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			529	308	837
A plus de cinq ans					
<b>Valeur résiduelle</b>			529	308	837
<b>Montant pris en charge dans l'exercice</b>			10 291	76 461	86 752



## Autres informations

### Engagements de retraite

---

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 69 767 euros  
Ventilation de l'engagement par catégorie :

- Les non cadres représentent 53 141 € soit 76.17%
- Les cadres représentent 16 626 € soit 23.83%

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

